



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LI1200000958

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Philosophie

Présentation de la mention

La licence de Sciences humaines et sociales, mention Philosophie est la seule dans l'académie d'Orléans Tours, ceci justifie son existence. La certification est délivrée au terme de 6 semestres d'études de 12 semaines chacun. Chaque semestre est organisé en unités d'enseignement (UE) réparties en trois grands groupes : les enseignements relevant des langues, des outils de communication et de la méthodologie ; les enseignements relevant de la discipline elle-même (histoire de la philosophie, philosophie générale, concepts fondamentaux, culture générale) ; les enseignements de spécialisation (droit et politique ou art et culture ou renaissance). La validation de ces enseignements se fait par contrôle continu (pour les deux tiers des épreuves) et par examen terminal (pour le tiers restant), mêlant écrit et oral. Le titulaire de ce diplôme peut accéder à une formation supérieure (master de philosophie, mais aussi d'autres filières de lettres, sciences humaines et sciences sociales). La licence ouvre aux Concours de l'enseignement ou de l'éducation (CAPES philosophie, mais aussi lettres modernes, CRPE, CPE), aux métiers du livre et de la culture, et aux concours de la fonction publique territoriale : E1103 - Communication ; E1106 - Journalisme et information médias ; K1601 - Gestion de l'information et de la documentation ; K2106 - Enseignement des écoles ; K2107 - Enseignement général du second degré.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif affiché est de fournir un socle de connaissances commun et une bonne culture générale ainsi que des techniques de travail. L'ouverture est récente, mais semble prometteuse. Un bon équilibre entre les types de cours est recherché, les CM sont supérieurs aux préconisations, mais le petit effectif justifie ce fonctionnement. La progressivité des enseignements sur les trois années est établie. Le tableau est renseigné avec la charge de travail des étudiants (peut-être surestimée pour aboutir à des chiffres intéressants ?). Il y a donc des enseignements généraux de philosophie, et, à partir de la deuxième année, des enseignements de « spécialisation » (pour affiner l'offre en philosophie) et des enseignements de « spécialité », qui permettent à l'étudiant de diversifier sa formation (la cohérence de l'ensemble est vérifiée par un responsable).

Les dispositifs d'aide à l'orientation constituent un point fort de cette mention : examen des dossiers, rencontres avec les professeurs du secondaire, rencontres avec les lycéens, atelier d'orientation en deuxième année de licence (L2) et en troisième année (L3), rencontres avec les professionnels au sein du dispositif MOBIL. Les enseignants ne se contentent pas d'examiner les dossiers qui leur sont soumis, le dispositif est facilité par la proximité avec les enseignants du secondaire intervenant également dans la formation.

Pour tous les étudiants en première année, une unité d'enseignement (UE) « culture générale philosophique », de même qu'une remise à niveau en français et philosophie, sont proposées. Des formations méthodologiques sont proposées : prise de notes, formation au compte-rendu de lecture dans les travaux dirigés (TD) « initiation au travail universitaire » puis dans les UE « méthodes de travail » ; renforcement méthodologique en semestre 3 (S3) et semestre 4 (S4) ; tutorat et médiation par des étudiants de master.

La présence de 3 UE d'ouverture est signalée : « droit et politique » ; « art et culture » ; « renaissance ». Dans le cadre de l'EP « Mobil », l'accent est mis sur la professionnalisation avec les possibilités de stages. On note également la présence de « mineures » qui permettent la poursuite d'études dans différents masters : master recherche ou enseignement en philosophie, mais aussi masters Histoire des Arts, Renaissance, Lettres, masters spécialités en droit ou en politique, master professionnel Patrimoine écrit et édition numérique.

L'équipe est bien équilibrée avec des partenaires de disciplines et fonctions différentes : à l'Université entre les différentes composantes des mineures ; avec les professionnels, les professeurs du livre et de la documentation ; avec le Centre national de la fonction publique.

- Points forts :

- Un bon suivi d'orientation est mis en place : Présence en deuxième année (L2) et en troisième année (L3) d'un « atelier d'orientation » visant à vérifier la cohérence du projet étudiant ; présence au semestre 2 de l'enseignement professionnel « Mobil » qui consiste en des rencontres avec des professionnels pour affiner le parcours. Les enseignants ont en outre des heures de permanence consacrées au projet des étudiants. Il y a une semaine de l'insertion professionnelle menée par le SUIO (service universitaire information et d'orientation) en novembre.
- Une équipe pluri-catégorielle faisant participer les enseignants du secondaire ou les professionnels de la communication et des métiers du livre.

- Points faibles :

- L'absence de données sur les indicateurs, dont le devenir des étudiants, nuit à la qualité du dossier.
- Utilisation signalée, mais cependant bien en-deçà des possibilités des TICE, surtout en relation avec les métiers du livre.
- Rien n'est dit sur les dispositifs propres aux étudiants en situation de handicap (possibilité de prise de notes par d'autres étudiants, pas d'ateliers signalés).



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Le projet pédagogique qui est présenté est cohérent par rapport à une licence en Sciences humaines et sociales, mention Philosophie. Cependant, les rubriques relatives aux données chiffrées gagneraient à être renseignées pour faciliter la lisibilité des actions proposées.

De plus, la place importantes des TICE dans les métiers de la communication et du livre devrait inciter, sans doute, à développer ces enseignements dans l'intérêt des étudiants.

Enfin, l'amélioration des dispositifs de prise en charge des étudiants en situation de handicap, qui concerne l'établissement, devrait également être envisagée à l'échelle de cette mention, à moins que ces dispositifs existent, mais n'aient pas été mentionnés.

La présence d'une telle mention est justifiée dans l'environnement et gagnerait à être soutenue dans ses améliorations.